

Date de génération de ce justificatif : 23/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BONO IMMO – Constitution de société

Référence : L008077

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 18 février 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 février 2022, à
CESSON SEVIGNE.

Dénomination : **BONO IMMO**.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 8B rue du muguet, 35510 CESSON SEVIGNE.

Objet : L' acquisition, la gestion et plus généralement, l'exploitation par bail ou autrement, de
tous biens ou droit immobiliers, bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir propriétaire, par voie
d'acquisition, échange, apport ou autrement, même en l'état futur d'achèvement..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1.000 euros

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre conjoint, ascendants
et descendants.

Les cessions de parts autre qu'à des personnes visées ci-dessus ne peut intervenir qu'avec
l'agrément des associés.

Gérant : Monsieur Vincent LE MAREC, demeurant 8B rue du muguet, 35510 CESSON
SEVIGNE

La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)